

Séminaire SCoT : Élaborer un projet pour un territoire de qualité et attractif

Mardi 15 octobre 2024

COMPTE-RENDU TABLE 4 « Fixer la richesse sur les territoires, l'économie de proximité »

RAPPORTEURS :

- Jean-Michel TALON – SCoT et Maire de Villars-Le-Sec
- Sidonie KOLHER – DGA développement urbain et stratégie territoriale GBCA

ANIMATEURS

- Anne QUENOT – Directrice Adjointe (AUTB)
- Virginie HERZOG – Chargée d'études (AUTB)

PERSONNES EGALEMENT PRESENTES A LA TABLE

- Marie-Christine GIRARD – Directrice pôle développement CCI90
- Lysiane MOINAT – Chargée de Mission Urbanisme – Chambre d'Agriculture
- Sonia SEBAG – Chambre des Métiers
- Jean-Pierre CLAVEQUIN, 1^{er} adjoint de Trévenans

Verbatim :

- « Nous sommes les trois chambres présentes, nous nous sentons complémentaires »
- « Un 'kiné' se retrouve au milieu des champs parce que ça coute trop cher d'être en ville »
- « Nous avons un terroir dur pour le maraîchage »
- « Il faut trouver une complémentarité entre les zones commerciales et les centres-villes »
- « On n'est pas mûr pour interdire les extensions commerciales »

1- Partage des enjeux

Le commerce :

- Le groupe partage complètement les enjeux et reformule : arrêter / limiter l'extension des surfaces commerciales / réhabiliter les friches / éviter de détruire les centres. La CCI donne l'exemple de Giromagny en termes de programme global de revitalisation.
- Le sujet de l'accès et du stationnement reste un enjeu pour les commerces du centre-ville, alors que les surfaces commerciales de périphérie sont attractives par leur stationnement facilité.
- Il est relevé que les surfaces commerciales sont également en difficulté : il est utile de repenser la mixité des usages avec du logement au sein de ces zones. Cette possibilité n'est pas partagée par tous, le risque étant de produire des espaces urbains déconnectés des centres.

L'agriculture :

- Les enjeux ne sont pas totalement partagés, la réalité des conditions locales doit faire évoluer le constat et donc les enjeux cf. p5) :
 - L'installation en maraîchage est difficile, le terroir ne s'y prête pas. Pourtant des maraichers sont présents...
 - Les circuits courts sont saturés
 - Maraichages et circuits courts semblent être un marché de niche dans notre département
 - La CIA précise qu'il faut 55 000 ha pour nourrir la population du TB, alors qu'actuellement les terres agricoles représentent 20 000 ha. ([Simulateur PARCEL](#))

Quid du PAT ? si les enjeux ne sont pas réellement partagés

Le tourisme :

- Les personnes présentes sont dubitatives sur le terme employé d'« opportunité » au sujet du changement climatique. Ce qui est entendu par cette possible orientation est de considérer que certains effets du changement climatique peuvent être transformés en opportunités de développement pour notre territoire dans le sens où il bénéficie d'espaces naturels importants et de qualité qui sont donc attractifs (versus tourisme vert et tourisme durable).
 - Modifier le terme

2- Pistes de réflexions / orientations

1- Agriculture

Assurer le maintien de l'agriculture « raisonnée » / ou traditionnelle ; agriculture élevage qui représente la majorité des exploitations et qui ont un modèle économique qui est qualifié de proximité grâce aux laiteries régionales (Clerval)

Renforcer les filières courtes (se questionner sur le maintien de cette orientation, car la localisation des filières sur un rayon de 50 km peut être qualifiée de courte)

Donner accès aux « paniers » de produits les plus courants.

Diversifier les productions, cependant, certaines cultures ne peuvent être produites de manière satisfaisante sur le Territoire de Belfort du fait du manque de terres sablonneuses, favorables aux cultures maraichères notamment. Cette diversification apparaît nécessaire pour s'adapter au changement climatique au regard du système polyculture élevage.

Protéger les sols de manière qualitative, et non seulement quantitative en termes de foncier.

Orientations retenues :

- Maintenir et renforcer les filières agricoles traditionnelles et courtes
- Diversifier les filières pour s'adapter au changement climatique et préserver la mixité et la qualité des sols

2- Commerces et économie de proximité

Repenser les centres villes et les centres bourgs au-delà de la question unique du commerce. Il s'agit de considérer l'espace urbain et son attractivité par une élévation de la qualité du cadre de vie :

- Désimperméabilisation
- Recherche d'expériences à vivre en centre-ville : culture, loisirs, flânerie...en plus de la fonction d'achat

Assurer la complémentarité avec les zones commerciales en périphérie des villes et villages en définissant une armature priorisant les vocations des espaces commerciaux ou de mixité des fonctions. Encadrer et orienter les fonctions prioritaires des zones commerciales, réduire voire stopper l'étalement urbain qu'elles génèrent.

Développer le réemploi du bâti et des espaces urbains existants que ce soit en centre-ville ou en zones commerciales pour éviter l'accroissement de l'artificialisation.
Mener une politique foncière pour conserver la maîtrise publique du foncier économique.

Orientations retenues :

- Encadrer l'extension et le développement des surfaces commerciales et réemployer les locaux existants
- Repenser l'attractivité des bourgs structurants et donner accès à tous aux commerces de proximité (dits de première nécessité ou essentiel)

3- Tourisme

Développer un « récit » touristique pour réduire le déficit d'image et d'attractivité du Territoire.

Réunir les forces vives du territoire autour d'un projet commun de type parcours touristique valorisant et rassemblant les richesses sur l'ensemble des 3 EPCI.

Orientation retenue :

- Réunir nos forces autour d'un projet touristique mettant en valeur les richesses du Territoire